

École Municipale des Sports

Face aux consoles, ordinateurs et télé, le sport ne fait pas toujours le poids. L'Ecole municipale des Sports a une ambition : montrer aux 4-11 ans que se dépenser, c'est amusant et ça fait un bien fou !



Une palette de sports au programme

L'année est ponctuée de cycles sportifs de 4 à 5 semaines chacun, permettant aux enfants d'essayer une multitude de disciplines et de développer nombre d'aptitudes physiques, chacun à son rythme : souplesse, adresse, vivacité et expression corporelle. Sans oublier que le sport, même s'il est un temps ludique, ne dispense pas de respect.

- Cycle 1 : Jeux d'adresse : cestas, badminton, pétanque, scratch-ball
- Cycle 2 : Jeux d'opposition : lutte, judo, chanbara
- Cycle 3 : Jeux collectifs : lacrosse, hockey, basket-ball, handball
- Cycle 4 : Activités gymniques : poutre, barres, accrosport
- Cycle 5 : Activités athlétiques : haies, saut en hauteur, relais, lancer disque, javelot
- Cycle 6 : Jeux de cirque : jonglage, équilibre
- Cycle 7 : Jeux de plein air : golf, rugby, football, baseball

Des stages toniques pour des vacances vitaminées

En partenariat avec nos associations sportives, l'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de 3 à 5 disciplines différentes. Encadrés par des bénévoles ou des professeurs brevetés, ils disposent ainsi d'un enseignement de qualité, tout comme dans les clubs.

Alors si vos enfants aiment bouger, hésitent à se choisir un sport ou ne veulent pas s'ennuyer pendant leurs congés, inscrivez-les aux prochaines sessions lors des vacances de Février, de Pâques, en Juillet ou encore à la Toussaint.

Coordonnées

1 Avenue de la Division Leclerc
78410
Aubergenville
Infos pratiques

Inscription

L'inscription à l'École Municipale des Sports est ouverte aux enfants aubergenvillois et extras-muros. N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : règlement, fiche de liaison et autorisation parentale dûment remplis.

Tarifs pour l'année :

Intras-muros : 92,74€ - Extras-muros : 110,18€

Tarifs des stages :

Intras-muros : 16,05€ la semaine et 10,70€ pour les enfants déjà inscrits à l'EMS - *Payable en une seule fois par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces*

Extras-muros : 19,06€ la semaine et 12,70€ pour les enfants déjà inscrits à l'EMS - *Payable en une seule fois par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces*

Horaires des cours :

13h30 - 14h30 Moyenne Section Maternelle

14h30 - 15h30 Grande Section Maternelle, CP

15h30 - 16h30 CE1, CE2, CM1, CM2

Documents

[Consulter le guide EMS 2019-2020](#)

[Règlement EMS 2019-2020](#)